



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2433

Texte de la question

CONFLIT D'INTÉRÊTS

M. le président. La parole est à M. Christian Eckert, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Christian Eckert. Ma question s'adresse à M. Éric Woerth, aujourd'hui ministre en charge des affaires sociales.

Monsieur le ministre, le 9 décembre 2009, ici même, au nom du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, je vous avais interrogé sur le cumul indécent de vos fonctions de trésorier de l'UMP et de ministre du budget (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), à savoir de ministre en charge, notamment, de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

Plusieurs députés du groupe de l'UMP. Et Emmanuelli ?

M. Jean Glavany. Henri Emmanuelli, il n'a jamais fait ça !

M. Christian Eckert. Je soulignais alors l'existence d'un conflit d'intérêt évident, au lendemain d'une rencontre au Bristol où le Président de la République et vous-même aviez rassuré les plus gros donateurs de l'UMP en promettant de maintenir coûte que coûte le bouclier fiscal.

Avec ironie et mépris, vous m'aviez sèchement répondu, je cite : " Je ne sais pas ce que vous essayez de démontrer au travers de votre question stupide. "

M. Jean Glavany. Maintenant, peut-être qu'il sait !

M. Christian Eckert. Sept mois plus tard, il se révèle que la stupidité résidait dans votre réponse, et non dans ma question. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

Aujourd'hui, vous êtes toujours simultanément trésorier de l'UMP et ministre de la République. C'est votre choix, celui du Président de la République, du Gouvernement et de toute votre majorité.

Des informations ont été fournies au parquet de Nanterre, qui font état de retraits d'argent liquide, substantiels et récurrents, effectués pour Mme Bettencourt, dont votre épouse était indirectement salariée. Les banques concernées ont-elles signalé, comme le veut le code monétaire et financier, ces mouvements suspects à Tracfin ? Si oui, quelles ont été les suites ?

M. François Grosdidier. Procureur de pacotille !

M. Christian Eckert. Pouvez-vous nous dire, en tant que trésorier de l'UMP, trésorier de la campagne de Nicolas Sarkozy et ministre du budget, si vous avez eu connaissance de la circulation d'enveloppes copieusement garnies, et quelle était leur destination précise ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur de nombreux bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Mes chers collègues, je vous en prie.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement*. La vérité, monsieur Eckert, est que le parti socialiste a transformé le principe de présomption d'innocence en principe de culpabilité (*Protestations sur les bancs du groupe SRC*) ce qui n'est pas acceptable. (" Très bien ! " sur les bancs du groupe UMP.)

M. Michel Lefait. Et L'Oréal ?

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement*. Lorsque l'on est trésorier d'un

parti politique, est-on selon vous, monsieur Eckert, suspect par nature, au point de ne pas pouvoir exercer de fonctions ministérielles ? (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

De même, lorsque l'on est ministre du budget, on serait, à vous entendre, forcément corrompu quand on rencontre un chef d'entreprise ! Ce n'est pas acceptable ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe NC. - Protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

En pratiquant de tels amalgames, vous contribuez à diffuser le soupçon au sein de la démocratie. (" C'est vous ! " *sur les bancs du groupe SRC.*)

Je vous invite, monsieur Eckert, à lire la tribune publiée il y a quelques jours par Simone Veil et Michel Rocard : " attaquer *ad hominem*, harasser sans relâche, dénoncer sans preuves ", écrivaient-ils, " ce n'est pas servir le débat, c'est desservir la démocratie. " (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - Vives protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Patrick Lemasle. Répondez à la question !

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement*. Les héritiers de Jaurès, aujourd'hui, ne font plus la distinction entre la vérité et le mensonge, les rumeurs et les faits, les allégations et les preuves.

M. Bruno Le Roux. Et la question ?

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement*. Cela, monsieur Eckert, nous ne pouvons l'accepter.

Il y a quelques décennies, un grand républicain disait : " Il n'y a pas d'antidote contre le poison de la calomnie. [...] Il pervertit l'opinion par le goût du scandale. " Ce grand républicain, c'était Léon Blum. Relisez-le, car vous avez trahi ses valeurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur de nombreux bancs du groupe NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2433

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 juillet 2010